

Procès verbal de l'Assemblée générale du PET 14.10.2022

Membres présents :

Louis Travers, Chloé Manz, Tania Depallens, Benjamin Ansermet, Muireann Walsh
Isabelle Fasnacht, Eren Firat, Emiliano Cruz Aranda, Diana Fernandes, Leah Didisheim, Arthur Margot, Tim Horvata, Benjamin Mischler, Diego Rindisbacher, Michal Maleika, Grégoire De Rham.

Ordre du jour

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. Rapport d'activité des troupes
3. Rapport d'activité du comité
4. Présentation des comptes
5. Rapport des vérificateur-vérificatrices de comptes
6. Approbation des comptes
7. Ouverture compte HeiDi
8. Retour direct trésorière du PHI
9. Ouverture compte Pourquoi Pas
10. Subventions AVP-SAO
11. Discussion sur la salle polyvalente
12. Répartition des dates de spectacle
13. Point de situation par commission des projets.
14. Divers : statut du festival Les Estrades par rapport au PET
15. Adresse postale du PET
16. Sujet des cours hygiène/électricité/événementiel
17. Discussion sur la déclaration contre les discriminations et sur une charte d'inclusion
18. Election du comité 2022/2023
 - a. Election des vérificateurices de compte
19. Décharge du comité, des responsables de troupe et des vérificateur- vérificatrices de compte 2021/2022

Procès verbal

1. Acceptation de l'ordre du jour

- a. Ordre du jour accepté à l'unanimité

2. Rapport d'activité des troupes

- a. PHI
 - i. IA a pu maintenir ses activités, problèmes avec la sécurité, fréquentation constante, mais en baisse par rapport aux autres années, renouvellement depuis la rentrée. Mise en place de systèmes de parrainages/marrainages pour les nouveaux. Iles arrivant.e.s. Représentation et stage donné aux Estrades.
 - ii. HeiDi : beaucoup de monde en A21, moins en P22. Également une mise en place d'un système de parrainage. Beaucoup de spectacles, une date au Vortex, une date au Fécule, matches avec la société vaudoise de l'Impro, mandats avec le campus, coloss, montreux-jazz lab, Open avec le PIP, représentation à Fréquence Banane.
 - iii. Pip : reprise quasi totale des entraînements, plusieurs spectacles externes et internes, nuit de la magistrale, Fréquence Banane, 7 Opens, dont un avec l'IA, matches d'impros avec la ligue, déplacements à l'extérieur du pays (Toulouse), annulation avec le FBI (troupe d'impro à Londres), annulation de certaines dates à la Polyvalente, dont les 25 Ans du PIP (covid) [something I missed]
- b. ET Cetera : Représentation de *The Importance of Being Earnest*, 3 dates, dont 2 à la SPO, 1 au festival Fécule. Quasi tous.texs les membres de 2021-2022 sont resté.e.s pour l'année 2022-2023.
 - i. Beaucoup de soucis pour la réservation des salles avec l'EPFL, conflit avec un cours et la troupe n'a pas été informée, ce qui a posé problème pour certaines représentations.
- c. Polyssons : représentation de *Cendrillon* de Joël Pommerat. 2 dates à la SPO, 2 dates au Vortex, une date au festival Fécule. [Vortex une bonne salle, malgré le prix des techniciens à payer]
- d. DK : représentation de *Domage Qu'elle Soit Une Putain* de John Ford: 2 fois à la SPO, 2 fois au Vortex, 1 fois au Fécule, 15 comédien.nes dont 9 nouveaux. Iles.. Les restrictions COVID n'ont pas posé trop de problème. 11 comédien.ne.xs sont resté.e.s entre 2021-2022 et 2022-23.
- e. Pourquoi Pas? : Pas présents à l'AG, ils ont représenté *Alter* une pièce écrite de manière collective par la troupe. Des craintes par rapport à leur situation financière, et leur capacité à payer leur metteuse en scène, recours à une association externe à l'UNIL/EPFL pour des subventions.

3. Rapport d'activité du comité

- a. Année assez stressante, charges classiques : organisation des journées de rangement du local décor et costumes, participations aux événements associatifs sur l'EPFL, organisation d'un repas de fin d'année avec toute l'association.
- b. Demandes de subventions faites, moins que ce qu'on cherchait, on a eu recours à la FAE à l'UNIL et au fonds de la Grange pour subvenir à nos besoins financiers.
- c. Discussions avec l'AVP-SAO et l'EPFL, par rapport aux difficultés qu'on a eu à réserver la SPO, déposition par le PHI d'un dossier à Médiacom qui a été reçu, mais sur lequel Médiacom n'a pas pu réagir.
- d. Le dossier pour les dates de la SPO d'avril 2023 a été déposé en août, selon nouvelles directives de l'AVP-SAO et de Mediacom pour la tenue d'événements sur l'EPFL.
- e. Envoi de nos dates via la newsletter du campus, et publication de nos spectacles dans le magazine SuperBoom.
- f. Lancement d'une collaboration avec l'association PLUME, écriture d'une pièce de théâtre.
- g. Contact avec le Collège des Humanités, qui nous soutient dans l'offre culturelle du campus, surtout par le biais de pubs sur leur site.
- h. Pavillon : présentation de l'association pour l'ART LAB, mais ne vaut pas la peine, car les réservations doivent se faire au min. 2 ans à l'avance.
- i. On a fait des clés du local costumes pour l'HeiDi.
- j. Changement du représentant des Pourquoi Pas? Vittoria Guareschi a remis à Samara Santarelli son poste pendant l'été.

- k. Changement du représentant des Et Cetera. Lili Solidaki a remis son poste à Arthur Margot pendant l'été.

4. Présentation des comptes

- a. A la dernière AG, nous avons 50'530,47 CHF. Le bilan présente un total de 43'419,32 CHF avec un résultat d'exploitation de -7'393,6 CHF. Polyssons ont perdu beaucoup d'argent, le PHI s'est enrichi. Les Pourquoi pas ne sont pas en banqueroute, malgré leurs soucis financiers. ET Cetera et DK restent stables dans leurs fortunes.

5. Rapport des vérificateur-vérificatrices de comptes

- a. Dans l'ensemble les justificatifs des comptes étaient présents. Les vérificateur.ices rappellent l'importance de la conservation des justificatifs, y compris la facture mentionnant la date, le montant payé et l'ensemble de produits achetés.

Quelques erreurs du fait que le même compte est utilisé par le PET et les Pourquoi Pas, certaines dépenses n'avaient pas de justificatifs. Les vérificateurs recommandent donc l'ouverture d'un compte propre pour les Pourquoi Pas.

Les vérificateurs rappellent également que la vérification des comptes est beaucoup facilitée par l'organisation des justificatifs.

- b. Remarque par rapport au défraiement, factures:

Si il y a une facture pour un technicien, cette personne doit avoir le statut d'indépendant.

Quant au défraiement, les montants ne doivent pas dépasser 1000 CHF par an par personne (ne doit pas être considéré comme un salaire).

Concernant la metteuse en scène des PqP: son défraiement avait été payé en tant que salaire. L'année prochaine, les POPs doivent passer par une association pour le salaire de leur metteuse en scène dans ce cas là.

Si Béa veut rester metteuse en scène des PqPs, elle doit soit avoir le statut d'indépendante, ou retrouver une association par laquelle elle peut passer pour recevoir son salaire.

La vérification des comptes se facilite beaucoup par l'organisation des justificatifs dans un seul PDF.

- c. Les vérificateurs recommandent de valider les comptes.

6. Approbation des comptes

- a. Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

7. Ouverture compte HeiDi

- a. A l'heure actuelle, le PHI n'a qu'un seul compte, ce qui peut poser problème pour la comptabilité. On propose alors d'ouvrir un compte pour le HeiDi l'année prochaine.
- b. Vote sur la mise en route des démarches pour ouvrir un nouveau compte avec l'Heidi pour l'ouvrir l'année prochaine, afin de garantir une transition plus facile.
- c. A quel point l'appellation PHI fait sens si les comptes sont séparés? Est-ce que l'HeiDi devrait être considéré comme une commission à part du PHI.
 - i. Il faudrait remettre nos statuts à jour
 - ii. L'EPFL ne reconnait déjà pas nos commissions, donc le rajout d'une commission pose problème

8. Ouverture compte Pourquoi Pas

- a. La faïtière et les PqPs partagent un compte ce qui pose problème pour la gestion des finances.
- b. Ouvrir un compte demande CHF 60 par année, ce qui n'est pas un coût important pour le PET.
- c. La trésorière et les vérificateur.icexs recommandent d'ouvrir un compte pour les PqPs cette année, afin de garantir l'indépendance de la commission. Cela nous permettra également de mieux appréhender la gestion du compte des PqPs
- d. Vote :
 - i. Maintien de la situation actuelle : 0 votes
 - ii. Ouvrir les deux nouveaux comptes maintenant : 0
 - iii. Ouvrir le compte des PqPs maintenant, ouvrir le compte des Heidis dans un deuxième temps (recommandation de la trésorière du PHI) : 16 oui
 - iv. Abstentions : 1

9. Subventions AVP-SAO

- a. L'année dernière, l'AVP SAO a décidé qu'ils ne subventionneront que 2 projets du PET, et cette année, le comité doit choisir deux projets à subventionner, sachant que si l'AVP SAO n'accorde pas les subventions, nous avons la possibilité de recourir à d'autres associations, surtout pour les projets qui ne recevront pas de subventions de la part de l'AVP SAO (comme FAE, Agepoly, Fonds de la Grange).
 - i. Les subventions répondent à un projet, possibilité de regrouper toutes les pièces de théâtre sous un seul festival (?), qui regrouperait le PIP et les représentations du théâtre. Cependant, si nous présentons le festival comme un seul projet, l'octroi de subventions sera difficile, au vu de la fortune globale du PET
 - ii. Le dossier de demande des subventions doit porter sur un projet effectif.
 - iii. L'année passée, nous avons demandé 11'000CHF, ils nous ont donné 6'000, dont une certaine somme pour le PHI et une certaine somme aux Estrades.
 - iv. Le comité n'a pas pu parvenir à un consensus par rapport au chemin à prendre, alors ils ouvrent la question à la discussion de l'assemblée générale :
 - 1. Que faire si on doit décider qui reçoit des subventions?
 - 2. Nous n'aurons pas les dates que nous avons demandées dans le dossier déposé en août avant le courant du mois de janvier.
 - 3. Consensus entre les metteur.euses en scène et le responsable du PHI et le comité avant le délai de demande des subventions. (Metteur.euse en scènes devrait venir avec des budgets.)
 - 4. Question posée : où est-ce que l'argent des différentes troupes part? Discussion à avoir avec les MES,
 - 5. Recours à d'autres associations : la FAE n'a pas de limite sur le nombre de projets que l'on peut présenter. La Grange a un cachet de CHF10'000 en tout, qui s'épuise donc très rapidement. Agepoly peut aussi nous octroyer des subventions. L'AVP SAO accepte au maximum 2 projets.
- b. Solutions présentées :
 - i. Réunion d'ici 10 jours (environ) avec les responsables des commissions, chaque responsable avec un projet et un budget. Discussion entre les différents acteurs.iceux pour arriver à une solution solide, PV pris, la décision sera ensuite diffusée à l'association plus large.
 - ii. Choisir maintenant quels projets subventionnés.
 - iii. Dissoudre le PET et les commissions deviennent des associations indépendantes, courant donc le risque que l'EPFL ne nous reconnaisse pas, et donc que nous ne pourrions pas recevoir quoi que ce soit comme aide financière d'une quelconque institution.
- c. Vote :
 - i. Solution I : 16 oui
 - ii. Solution 2 : 0 votes
 - iii. Abstentions : 2
- d.

10. Discussion sur la salle polyvalente

- a. Chloé et certains autres membres du comité auront une séance avec Mme Traill de l'AVP-SAO et Mme Jaggi de Mediacom lundi prochain par rapport à la situation.
- b. Le nombre d'étudiant.e.s de l'EPFL est tel que la SPO a été réquisitionnée par l'EPFL pour des cours. **Nous ne saurons qu'en janvier 2023 si elle est disponible.** Une grande partie du public vient de nos dates de SPO, donc nos recettes vont être mises en danger si nous n'avons pas la possibilité de jouer dans la SPO.
- c. Les quotas sont imposés par l'AVP SAO sur le nombre et le type d'événements sur le campus. Comme il y a un festival de 2 jours d'impro en automne, l'AVP SAO considère que l'organisation d'un festival de théâtre en printemps pourrait dépasser les quotas.
- d. Nous sommes dépendants de la SPO, les commissions théâtrales ne peuvent pas jouer sans accès à la SPO, de même pour l'impro. La salle nous est indispensable, en particulier par rapport à nos besoins techniques, alors que d'autres associations peuvent en utiliser d'autres, (elle est utilisée parfois comme salle de stockage, notamment par Balelec).

- e. Solutions :
 - i. Le PET part du campus de l'EPFL
 - ii. Il y a peut-être la possibilité d'avoir un accès au Vortex, il s'agit d'une discussion à avoir avec Jonas. A remarquer que le Vortex n'est pas autant bien adapté, et qu'elle demande le paiement de la technique
 - iii. Partenariat avec la Grange : discussion à avoir avec Jonas et la direction de la Grange. Si atteinte portée au PET, cela représente une atteinte sévère à l'offre culturelle du campus.
 - 1. NB : Jonas ne veut pas que le Vortex deviennent la nouvelle salle du PET
 - 2. La Grange est très peu fréquentée par les étudiant.e.x.s, donc la présence du PET pourrait être un atout.
 - iv. La solution de l'AVP SAO est de faire une semaine, avec un tournus de projets d'année en année. Donc de réduire la portée et l'ambition des représentations des troupes.
 - v. Recours à des théâtres externes, mais dans ce cas-là, nous ne serons plus accessibles sur le campus.
 - vi. Dans tous les cas, nous devons nous rendre moins dépendants de la SPO, car visiblement, d'année en année, l'accès devient plus compliqué.
 - vii. Si on se bat assez, on pourrait peut-être grappiller deux semaines pour nos représentations en avri, surtout si on obtient la semaine de Pâques.
- f. Le PHI a fait parvenir en fin de semestre un dossier à Médiacom par rapport à leurs accès à la SPO et aux auditorios, qui n'a pas reçu une réponse suffisante.
- g. Le devoir premier du comité est de défendre les intérêts du PET, alors ils s'engagent à garder l'assos au courant des différentes réunions avec les instances de l'EPFL.

11. Répartition des dates de spectacle

- a. Nous ne connaissons pas encore nos dates, donc nous ne pouvons pas faire la répartition des dates. Lorsque celles-ci (et si!) seront disponibles, une AG extraordinaire sera organisée. Il est important qu'à ce moment-là, toutes les parties concernées soient présentes.

12. Point de situation par commission des projets.

- a. DK : Le projet n'est pas encore choisi. Plusieurs pistes sont creusées, la MES veut rester dans les thèmes plus sombres qui ont été explorés l'année passée. La troupe a six propositions que la MES est en train de considérer.
- b. ET Cetera : mise en scène de *A Midsummer Night's Dream*, de Shakespeare, effectif de comédien.ne.xs beaucoup plus grand que les années précédentes.
- c. Polyssons : Projet en cours : petit projet d'écriture collective qui sera joué en décembre. Dû aux incertitudes vis-à-vis des dates d'avril, le nouveau projet de l'année n'a pas encore été mis en cours.
- d. Pourquoi Pas? : peu d'anciens qui restent, la troupe peine à recruter, et sont très fatigués, comme ils ont aussi eu des représentations pendant l'été. Béa prévoit un nouveau projet à une échelle beaucoup plus petite que l'année passée.
- e. PHI : spectacle à la polyvalente en novembre, projets avec Fréquence Banane. Open en novembre, dates au Satellite, dates avec l'IA en spectacle en décembre. Participation au Festival Fécule.

13. Divers : statut du festival Les Estrades par rapport au PET

- a. NB : le comité des Estrades n'est pas présent. Suzanne Balharry était excusée.
- b. Les Estrades sont un festival de théâtre qui se tient en juillet. Il ne s'agit pas d'une commission, l'argent qu'ils utilisent est pris sur le compte de la faïtière, et il s'agit d'un événement qui est organisé administrativement par le PET. En janvier, on nous a expliqué clairement que nous devons choisir entre les Estrades ou un "festival du PET" entre mars et avril, mais nous ne pouvons pas tenir les deux, selon Médiacom. (encore plus maintenant au vu de la mise en place des quotas)
- c. Le PET en principe joue aux alentours de Pâques afin de garantir que les étudiant.e.xs qui vivent à l'étrange puissent assister aux représentations et/ou prendre aux projets théâtraux.
- d. On a proposé que les Estrades deviennent indépendantes du PET, mais il y a une inquiétude qu'elles ne soient pas reconnues par l'EPFL car il y a trop d'associations sur le campus.

- i. Le plénum estime que les événements du PET prévu pour l'année académique priment sur le projet des Estrades.
- e. La question est donc de demander si les Estrades ont encore lieu d'exister dans le PET, au vu de la compétition qui s'impose au sein de l'association qui met en péril notre cohésion interne.
- f. Malgré le fait que les Estrades n'ont pas lieu pendant l'année académique, le festival compte dans les quotas de l'AVP SAO comme un événement supplémentaire organisé par le PET.
- g. Vote que les Estrades ne peuvent pas s'organiser sous le nom du PET cette année, au vu de l'instabilité de la situation du PET au sein de l'EPFL. Il ne s'agit pas d'un vote définitif mais une sondage des avis, ensuite un vote transmet de la responsabilité de la décision au comité par rapport aux Estrades.
 - i. Recommandation de l'assemblée générale sur l'organisation des Estrades sous le nom PET pour la saison théâtrale 2022-2023 :
 - 1. Préférence de l'AG sur l'organisation d'un événement en avril ou en juillet
 - a. Préfère jouer en avril : 13 voix
 - b. Préfère jouer en juillet : 0 voix
 - c. Abstentions : 4 voix
 - 2. Délégation de la décision par rapport au statut des Estrades au comité sans besoin d'organiser une AG extraordinaire, selon la recommandation de l'Assemblée générale.
 - a. Pour : 11 voix
 - b. Contre: 0 voix
 - c. Abstention : 6 voix.

14. Adresse postale du PET

- a. La poste à laquelle la case postale du PET se trouvait a fermé ses portes. Nous devons donc rediriger le courrier du PET chez un membre du PET.
- b. Vote sur le déplacement de l'adresse postale du PET chez un membre du PET et que le comité peut choisir après qui sera cette personne.
 - i. La proposition est acceptée à l'unanimité.

15. Sujet des cours hygiène/électricité/événementiel/ Monte-charge

- a. La formation événementielle n'existe plus.
- b. La formation Electricité à été faite par Michal.
- c. La formation Hygiène est à faire, surtout si on veut tenir des stands pour le public. Chaque commission doit se charger de s'assurer qu'une personne formée soit présente à chaque événement.
- d. Monte-charge : il y en a besoin pour utiliser le local décor.
 - i. Il faut que quelqu'un des ECTs et quelqu'un des PQPs se forme.
 - ii. Arthur des ET Ceteras se propose.
 - iii. En faisant la formation, on reçoit une carte camipro!

16. Discussion sur la déclaration contre les discriminations et sur une charte d'inclusion

- a. Il n'y a pas eu de nouvelles par rapport à la charte.
- b. Quand quelqu'un est intégré au sein d'une commission, elle doit être informée de l'existence de la charte.

17. Election du comité 2022/2023

- a. Vote :

Comité sortant:

Président : Louis Mignot

Vice-présidente : Chloé Manz

Responsable technique : Michal Maleika

Secrétaire : Muireann Walsh

Trésorière : Suzanne Balharry

Webmaster : Benjamin Ansermatt

Représentant PHI : Tania Depallens

Représentant ET Cetera : Lili Solidaki (Arthur Margot)

d'être rempli

Représentant PQPs : Vittoria Guareschi (Samara Santarelli)

Comité entrant:

Arthur Margot (ET Cetera)

Chloé Manz (Polyssons)

Michal Maleika (DK)

Muireann Walsh (ET Cetera)

Suzanne Balharry (PHI)

Benjamin Ansermatt (Polyssons)

Benjamin Michler (PHI)

Poste n'a pas besoin

Samara Santarelli (PQPs)

- i. le comité est accepté à l'unanimité.

18. Election des vérificateur.ice.x.s de compte

- a. Eren se présente pour le rôle de vérificateur de compte.
- b. Emiliano se présente pour le rôle de vérificateur de compte.
- c. Vote :
 - i. Pour : 13 voix
 - ii. Contre : 0 voix
 - iii. Abstentions : 2 voix

19. Décharge du comité, des responsables de troupe et des vérificateur- vérificatrices de compte 2021/2022

- a. L'assemblée générale décharge à 11 voix pour, 4 abstentions, le comité et les vérificateur.ice.x.s des comptes.

Fin de l'assemblée générale : 21h45.

Lausanne, le 14.10.2022

Le Président

Arthur Margot



[Signature]

La Vice-Présidente

Chloé Manz



[Signature]

La Secrétaire

Muireann Walsh



[Signature]

Annexe : état des comptes du PET au 14.10.2022